

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Contralac[®] 5 ad us. vet., comprimés pour chiens (chiennes) et chats (chattes)

Contralac[®] 20 ad us. vet., comprimés pour chiens (chiennes)

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

1 comprimé contient:

Substance active:

Contralac 5: 0,5 mg de métergoline

Contralac 20: 2 mg de métergoline

Excipients:

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Comprimés.

Comprimé rond blanc à crème.

Comprimé dosé à 5: non sécable

Comprimé dosé à 20: sécable en 2 parties égales.

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Espèces cibles

Chien (chiennes), chat (chattes)

4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Pour l'interruption de la lactation chez les chiennes et les chattes en cas de pseudo-gestation (lactatio falsa) ou lorsque les jeunes animaux sont sevrés par leur mère.

4.3 Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux en gestation.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue à la substance active ou à un excipient.

4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

En cas de modification comportementale (agressivité accrue), une interruption du traitement est indiquée. La régression souvent drastique des glandes mammaires peut inciter à arrêter le traitement trop tôt. Cela peut entraîner une rechute et une reprise du traitement s'impose.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à la substance active devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être administré par des femmes enceintes.

4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Des vomissements peuvent survenir au début du traitement.

Une diarrhée modérée ainsi qu'une modification comportementale (excitation et agitation) peuvent survenir.

En cas d'effets indésirables, notamment d'effets ne figurant pas sous la rubrique 4.6 de l'information professionnelle, ces effets doivent être déclarés à l'adresse vetvigilance@swissmedic.ch.

4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Ne pas utiliser durant toute la gestation.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Des interactions peuvent se produire en cas d'administration simultanée avec des préparations contenant des substances actives sérotoninergiques et dopaminergiques.

4.9 Posologie et voie d'administration

La durée habituelle du traitement est de 4 jours.

Si les symptômes persistent au-delà de la durée du traitement, celui-ci doit être prolongé de 4 jours (soit 8 jours au total).

Administration par voie orale:

Chiennes: Pendant 4 à 8 jours, administrer quotidiennement 0,2 mg/kg de poids corporel (PC) de métergoline per os, réparti en deux doses.

Chattes: Pendant 4 à 8 jours, administrer quotidiennement 0,25 mg/kg de PC corporel de métergoline per os, réparti en deux doses.

Schéma de dosage:

Petites chiennes (Contralac 5)

Dose journalière:

Poids corporel	matin	soir
2,5 – 3 kg	1 comprimé	-
3,1 – 6 kg	1 comprimé	1 comprimé
6,1 – 8 kg	2 comprimés	1 comprimé

Chiennes moyennes et grandes (Contralac 20)

Dose journalière:

Poids corporel	matin	soir
8,1 – 10 kg	½ comprimé	½ comprimé
10,1 – 15 kg	1 comprimé	½ comprimé
15,1 – 20 kg	1 comprimé	1 comprimé
20,1 – 25 kg	1 ½ comprimés	1 comprimé
25,1 – 30 kg	1 ½ comprimés	1 ½ comprimés
30,1 – 35 kg	2 comprimés	1 ½ comprimés
35,1 – 40 kg	2 comprimés	2 comprimés
40,1 – 45 kg	2 ½ comprimés	2 comprimés
45,1 – 50 kg	2 ½ comprimés	2 ½ comprimés
50,1 – 55 kg	3 comprimés	2 ½ comprimés
55,1 – 60 kg	3 comprimés	3 comprimés
60,1 – 65 kg	3 ½ comprimés	3 comprimés
65,1 – 70 kg	3 ½ comprimés	3 ½ comprimés
70,1 – 75 kg	4 comprimés	3 ½ comprimés
75,1 – 80 kg	4 comprimés	4 comprimés

Chattes (Contralac 5)

Dose journalière:

Poids corporel	matin	soir
2,5 kg	1 comprimé	-
2,6 kg – 4,5 kg	1 comprimé	1 comprimé
4,6 kg – 6,5 kg	2 comprimés	1 comprimé
6,6 kg – 8 kg	2 comprimés	2 comprimés

4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

En cas de surdosage, des vomissements peuvent survenir.

4.11 Temps d'attente

Sans objet.

5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

Groupe pharmacothérapeutique: inhibiteurs de la prolactine

Code ATCvet: QG02CB05

5.1 Propriétés pharmacodynamiques

La métergoline (alcaloïde de l'ergot de seigle ayant une activité antisérotonine) est un dérivé synthétique de l'ergoline possédant une action antiprolactine rapide et puissante. Cette inhibition de la prolactine, qui a une action lactogène, entraîne la régression des symptômes de la lactation qui peuvent survenir lors d'une pseudo-gestation ou d'une lactation post-partum non désirée (changements de comportement, augmentation de la taille des glandes mammaires, production de sérum ou de lait). La métergoline n'a pas d'effet dopaminergique direct.

5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques

Après l'administration orale de 0,2 mg de métergoline par kg de PC chez le chien, la concentration plasmatique maximale ($C_{max} = 3$ ng/ml) est atteinte 1 à 3 heures après l'administration. 12 heures après l'administration orale, la concentration plasmatique de métergoline est de $0,6 \pm 0,1$ ng/ml. Aucune trace de métergoline n'a été détectée 24 heures après l'administration orale.

5.3 Propriétés environnementales

Contralac ne doit pas être déversé dans les eaux, car il peut présenter un danger pour les poissons et autres organismes aquatiques.

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Carboxyméthylamidon sodique (type A)

Polyvidone

Fécule de pomme de terre

Stéarate de magnésium

Lactose

6.2 Incompatibilités majeures

Sans objet.

6.3 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 24 mois

6.4 Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver à température ambiante (entre 15 °C et 25 °C).

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

6.5 Nature et composition du conditionnement primaire

Contralac 5 ad us. vet:

Boîte pliante de 16 comprimés (2 blisters plastique-aluminium de 8 comprimés)

Contralac 20 ad us. vet:

Boîte pliante de 16 comprimés (2 blisters plastique-aluminium de 8 comprimés)

6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Contralac ne doit pas être déversé dans les cours d'eau, car cela pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Virbac (Switzerland) AG, 8152 Opfikon. Domicile: Postfach 353, 8152 Glattbrugg

8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Swissmedic 49'868 014 Contralac 5 ad us. vet., comprimés pour chiens (chiennes) et chats (chattes),
16 comprimés

Swissmedic 49'868 030 Contralac 20 ad us. vet., comprimés pour chiens (chiennes), 16 comprimés

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation: 26.01.1990

Date du dernier renouvellement: 23.11.2023

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

27.06.2024

INTERDICTION DE VENTE, DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION

Sans objet.